
Pétition « contre la suppression des places de parc à la route du Pavement »

En quelques mois, plus d'une quarantaine de places de parc bleues sur la Route du Pavement ont été supprimées et les espaces initialement dévolus au stationnement sont en train d'être transformés en zones de rencontre. Ces mesures ne répondent pas aux besoins des habitantes et des habitants du quartier et il est urgent que des places de stationnement sur le domaine public soient réintroduites.

En effet, le quartier du Pavement regroupe de nombreuses familles pour lesquelles un véhicule est un indispensable. De plus, notre quartier accueille l'EMS Sauvabelin-Fondation Bois-Gentil, une garderie et se trouve à proximité de la Fondation de l'Hermitage ce qui implique un grand nombre de visiteurs. Les places privées à disposition de certains habitants seulement ne suffisent assurément pas à subvenir aux besoins de stationnement de notre quartier. A cela s'ajoute le fait que notre quartier bénéficie de nombreux parcs (Rouvraie, Hermitage et Sauvabelin), de sorte que la création de zones de rencontre en lieu et place des places de parc ne se justifie pas. De plus, les aménagements mis en place empêchent l'accès aux véhicules d'urgence et aux camions de livraisons au Pavement 17-19-21.

Compte tenu de ce qui précède, les pétitionnaires demandent à la Municipalité de réintroduire dans les meilleurs délais des places de stationnement sur le domaine public dans le quartier du Pavement, notamment devant l'immeuble 17-19-21.

Merci de renvoyer la feuille de pétition signée à :
Didier Mermoud
Route du Pavement 17
10018 Lausanne